

PROVINCE DE QUÉBEC43^e LÉGISLATURE1^{RE} SESSION

QUÉBEC, LE 9 AVRIL 2024

CABINET DE LA LIEUTENANTE-GOUVERNEURE*Québec, le 9 avril 2024*

Aujourd'hui, à onze heures trente, il a plu à Son Excellence la Lieutenant-gouverneure de sanctionner le projet de loi suivant :

n^o 498 Loi proclamant la Journée nationale de l'érable

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence la Lieutenant-gouverneure.